

Image not found or type unknown



Besoin de conseil pour un contrat 35h

Par **angelanda**, le **18/11/2008** à **16:25**

voila j'ai un contrat de 35h en tant que vendeuse en restauration rapide le problème sais que je ne travail pas 35h mais moins et mon patron ma dit de distribuer des flaie pour le restyaurant pour compenser les heure qu'il me manque mais le problème c'est quil y a une semaine ou jai 15h heure a ratrper et il ma dit que si je ne pouvait pas ou voulais pas il prendrais mais heure en conger paier a t'il le droit si non que doit je faire merci d'avance